



Royal Canadian Gendarmerie royale
Mounted Police du Canada

RETURN BIDS TO :

RETOURNER LES SOUMISSIONS :

RCMP-GRC
Bid Receiving/Réception des sousmissions
Attention: Jordan McKenna
Mail Stop/Arrêt postal 15
73 chemin Leikin Drive,
Ottawa, ON K1A 0R2

AMENDMENT TO THE INVITATION TO TENDER

Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

MODIFICATION À L'APPEL D'OFFRES

Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. – No de téléphone:

()

Facsimile No. – No de télécopieur:

()

Title-Sujet Construction - Bâtiment A		
Solicitation No. – No. de l'invitation 201801002	Amend. – Modif. No. : 7	Date 27 juillet, 2018
Client Reference No. - No. de Référence du Client 201801002		
GETS Reference No. – No de Référence du SEAG		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 2:00 P.M. EDT on – July 31st, 2018.		
F.O.B. - F.A.B. Destination		
Address Enquiries to: - Adresser toute questions à : Jordan McKenna		
Telephone No. - No de telephone 613-843-5518	Fax: 613-825-0082	
Destination of Goods - Destinations des biens: See Herein		
Instructions : See Herein / Voir aux présentes		
Delivery Required – Livraison exigée: See Herein		
Name and Title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm. Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		

Modification N° 7

Construction – Bâtiment A
N° D'APPEL D'OFFRES : 201801002

Date : 27 juillet 2018

La modification no 7 a été répondre à des questions.

LES DOCUMENTS DE L'APPEL D'OFFRES ONT FAIT L'OBJET DES CHANGEMENTS SUIVANTS, QUI ENTRENT EN VIGUEUR IMMÉDIATEMENT.

Q1 : Les salles 125A et 125B ne sont pas incluses dans l'addenda 3 portant sur les spécifications des composants du blindage (2. Description des vestibules et du système d'interconnexion).

A1 : Ces salles doivent être fournies et installées par le maître de l'ouvrage. L'entrepreneur doit fournir le branchement aux installations mécaniques et électriques de l'immeuble de base.

Q2 : La note n° 3 au dessin E002 renvoie à un « Système ASC modulaire de 100 kW ». Est-ce un système fourni par un client et que nous devons installer ou devons-nous fournir et installer ce système? Je me posais la question car la mention « Fournir » précède les éléments présentés avant et après cet article, mais elle n'est pas indiquée pour cet article.

A2 : Fournir et installer un système ASC de 100 kW; voir à la section 26 33 53 du devis.

Q3 : Prière de clarifier si le groupe électrogène de 300 kVA/240 kW montré au dessin E002 est nouveau et s'il doit être fourni et installé par l'entrepreneur en électricité.

A3 : Le groupe électrogène doit être fourni par le maître de l'ouvrage et installé par l'entrepreneur.

Q4 : Prière de fournir les spécifications et les détails relatifs aux dimensions du groupe électrogène portatif montré au dessin E002.

A4 : Voir la réponse à la question 7.5.

Q5 : Selon la note 18 au dessin E300, la prise de transmission de données qui se trouve adjacente à la prise du téléviseur doit-elle se terminer dans la salle 101 ou la salle 124?

A5 : Dans la salle 101.

Q6 : Selon la note 11 au dessin E300, quels sont les exigences en matière de câblage pour les tableaux de branchement muraux aux emplacements de guide d'ondes?

A6 : Prévoir deux (2) prises de câblage pour chaque groupe vers les tableaux de branchement. L'enceinte de RF n'est pas incluse au contrat. Les exigences particulières relatives au câblage seront déterminées ultérieurement.

Q7 : Au dessin E300, Nomenclature du câblage de transmission de données et en fibre : prière de confirmer les exigences relatives au branchement des fibres, LC-à-ST, 5 m?

A7 : Nous confirmons ces exigences.

Q8 : Au dessin E300, Nomenclature du câblage de transmission de données et en fibre : prière de confirmer les quantités pour le câblage du groupe 3, 6 câbles en fibre x 24-brins OM4 pour chaque poste de travail?

A8 : Nous confirmons ces exigences.

Q9 : Au dessin E300, détails 2 et 3 : Prière de fournir le nombre de composants particuliers du bâti à fournir : gestionnaires de câbles horizontaux, gestionnaires de câbles verticaux, tableaux de branchement des câbles en cuivre, tableaux de branchement des câbles en fibre, etc.

A9 : Selon l'addenda E1 : L'entrepreneur doit fournir au minimum les composants prescrits au détail 2 du dessin E300; les exigences supplémentaires seront à déterminer par le client à une date ultérieure. Les composants prescrits au détail 3 du dessin E300 seront fournis par le client.

Q10 : Au dessin E300, détails 2 et 3 : Prière de fournir les spécifications relatives aux barres d'alimentation verticales. Doivent-elles être de 15 A ou de 20 A? De 125 V/250 V? À blocage rotatif?

A10 : Les barres d'alimentation verticales doivent être de 20 A à blocage rotatif ou à déterminer par le client.

Q11 : Au dessin E601, détail 5 : Quelles sont les exigences relatives au câblage pour les bornes de recharge de véhicules électriques? Communications sans fil?

A11 : Prévoir des conduits pour les communications. Les bornes de recharge de véhicules électriques ne sont pas incluses au contrat.

Q12 : Au dessin E601, détail 6 : Exigences relatives aux boîtiers de prises pour télécommunications multi-utilisateurs pour les postes de travail, 6 x CAT6A (groupes 1 et 2) qui se terminent dans un boîtier simple à 6 ports, ou deux boîtiers distincts de 3 ports chacun?

A12 : Chaque groupe a son boîtier distinct de prises pour télécommunications multi-utilisateurs.

Q13 : Section 27 10 05 du devis : Le devis prescrit des connecteurs SC, tandis que les dessins prescrivent des connecteurs LC. Prière de clarifier les exigences relatives aux connecteurs de câbles en fibre : SC ou LC?

A13 : Il faut utiliser des connecteurs LC.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.
FIN**